

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

4 PLACE DU FRONT POPULAIRE

77186 NOISIEL



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	4 PLACE DU FRONT POPULAIRE 77186 NOISIEL
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	81LAD0302	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	29/05/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Yoann IMBERT	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	17-1019	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	22/11/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	ABCIDIA Domaine de Saint Paul - Bat A6 102 route de Limours - 78470 SAINT- REMY-LES-CHEVREUSE	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 13/06/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Yoann IMBERT**



Rapport N° : 81LAD0302 29/05/2019

Version : 13/06/2019

2/19

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	12
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	15
ATTESTATION(S).....	17
CERTIFICAT DE COMPETENCES	18

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Plafond	81LAD0302P004	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 ANT. PARIS VALLEE MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS SUR MARNE Tél : 01 64 14 11 11 Siret : 27770001900015		BON DE TRAVAUX 2019 11148 EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4476 1 Provenance PARIS VALLEE MARNE Objet DIVERS	ÉMETTEUR BRIOLAND MAGALI	
SERVICE SCE PARIS VAL MARNE	LOCALISATION Programme 81 NOISIEL (F. POPULAIRE) Tranche 1 Ensemble C000 Escalier AD Étage 03 Logement 2 Module 81LAD0302 Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN	
ADRESSE MME MBACKE SOKHNA 4 PLACE DU FRONT POPULAIRE 77186 NOISIEL		Tél. personnel 0952985375

DÉLAI D'EXÉCUTION 15 JOURS **PÉRIODE DU** 16-05-2019 **AU** 30-05-2019

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AMI46	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX	1,00	5,00	5,00
	D'ENTRETIENS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A			
AMI69	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MOLP	1,00	25,00	25,00
	1 A 10 PRELEVEMENTS (ISSUS D'UN MEME			
TOTAL H.T.				30,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A. 20,00 %				6,00
TOTAL T.T.C.				36,00

diagnostic faience SDB URGENT
Tél gardien M. MODE 06.86.40.91.62

AFFECTATION BUDGÉTAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHÉMA : ENTLOG		MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	
1	HONAMIA A760	APVM PVM	HONORAIRES DIAG AMIANTE	36,00

AFFECTATION ANALYTIQUE		MONTANT T.T.C.	
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT	
1	HONAMIA 81 1 C000 AD 81LAD0302	L9921642 MBACKE SOKHNA	36,00

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 11148

EXEMPLAIRE DE CONTRÔLE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 81LAD0302 29/05/2019

Version : 13/06/2019

5/19

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Entrée	RC		OUI	CONCERNEE
Chambre 1	RC		OUI	CONCERNEE
Chambre 2	RC		OUI	CONCERNEE
Débarras	RC		OUI	CONCERNEE
Salle de bains	RC		OUI	CONCERNEE
WC	RC		OUI	CONCERNEE
Placard	RC		OUI	CONCERNEE
Cuisine	RC		OUI	CONCERNEE
Séjour	RC		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Entrée	RC									
Chambre 1	RC									
Chambre 2	RC									
Débarras	RC									
Salle de bains	RC	Carreaux de plâtre	Béton				Peinture			
WC	RC									
Placard	RC									
Cuisine	RC									
Séjour	RC									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
-------	-------	----------	---------------------------	-------------	----------	------	----------

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	81LAD0302P004	Plafond	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Salle de bains	Rez de chaussée	Faïence 1	Colle beige non séparable + couche plâtreuse blanche	81LAD0302P001	Mur A	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains	Rez de chaussée	Faïence 1	Carrelage	81LAD0302P001	Mur A	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains	Rez de chaussée	Faïence 1	Colle beige non séparable + couche plâtreuse blanche	81LAD0302P001	Mur D	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	Rez de chaussée	Faïence 1	Carrelage	81LAD0302P001	Mur D	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	81LAD0302P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	81LAD0302P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	81LAD0302P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples	81LAD0302P003	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

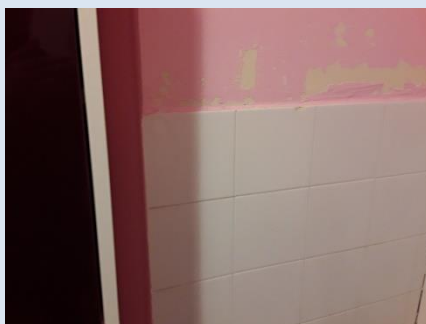
PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples	81LAD0302P003	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

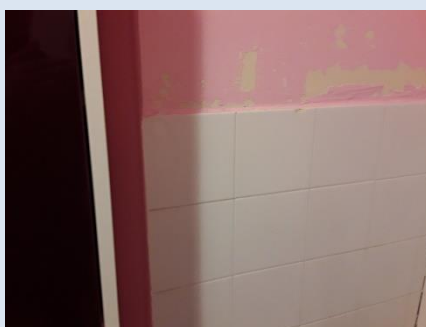
PRELEVEMENT : 81LAD0302P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	81LAD0302 29/05/2019		Salle de bains (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Faïence 1	Colle beige non séparable + couche plâtreuse blanche	29/05/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Fr1:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 81LAD0302P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	81LAD0302 29/05/2019		Salle de bains (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Faïence 1	Carrelage	29/05/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Fr2:Amiante non détecté	

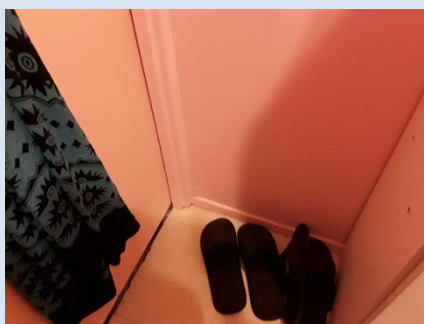
EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 81LAD0302P002

NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	81LAD0302 29/05/2019	Salle de bains (RC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	29/05/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 81LAD0302P003

NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	81LAD0302 29/05/2019	Salle de bains (RC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples	29/05/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT




PRELEVEMENT : 81LAD0302P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	81LAD0302 29/05/2019	Salle de bains (RC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	29/05/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante détecté (Chrysotile)	

EMPLACEMENT




ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-52376 EN DATE DU 12/06/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-52376 Réf. Commande Client : 81LAD0302--01
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 03/06/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytiques(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 81LAD0302--01 - 4 PLACE DU FRONT POPULAIRE 77186 NOISIEL		Réf échantillon ITGA : IT071906-7476		
Réf échantillon client : 81LAD0302P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Salle de bains Mur A Faïence I		Description ITGA : Colle beige / Couche plâtréuse blanche / Carrelage		
▣ Colle beige non séparable + couche plâtréuse blanche	META (1)	1	11/06/2019	Amiante non détecté / -
▣ Carrelage	META (1)	1	11/06/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 81LAD0302--01 - 4 PLACE DU FRONT POPULAIRE 77186 NOISIEL		Réf échantillon ITGA : IT071906-7477		
Réf échantillon client : 81LAD0302P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Salle de bains Mur A Enduit Peinture		Description ITGA : Enduit plâtréux blanc en vrac / Peinture		
▣ Enduit plâtréux blanc en vrac + peinture non séparable	META (1)	1	11/06/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 81LAD0302--01 - 4 PLACE DU FRONT POPULAIRE 77186 NOISIEL		Réf échantillon ITGA : IT071906-7478		
Réf échantillon client : 81LAD0302P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Salle de bains Mur B Enduit Peinture béton		Description ITGA : Enduit plâtréux blanc en faible quantité en vrac / Peintures multiples		
▣ Enduit plâtréux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples	META (1)	2	12/06/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 1/2


RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-52376 EN DATE DU 12/06/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 81LAD0302-01 - 4 PLACE DU FRONT POPULAIRE 77186 NOISIEL		Réf échantillon ITGA : IT071906-7479		
Réf échantillon client : 81LAD0302P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Plafond Enduit Peinture béton		Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples		
* Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META (1)	1	11/06/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile

Validé par : Estelle RUBAUD - Analyste



ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
 Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

<p>ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS) INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR) MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM) DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p>ETAT DES LIEUX LOCATIFS DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP. DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION CENTRE DE FORMATION MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES</p>
---	---

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.


Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
 Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

IMBERT Yoann
sous le numéro 17-1019

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante** sans mention Prise d'effet : 22/11/2017 Validité : 21/11/2022
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Gaz** Prise d'effet : 13/10/2017 Validité : 12/10/2022
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 13/10/2017 Validité : 12/10/2022
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 13/10/2017 Validité : 12/10/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 22/11/2017 Validité : 21/11/2022
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Accréditation
n°4-0540
portée étendue sur
www.cofrac.fr

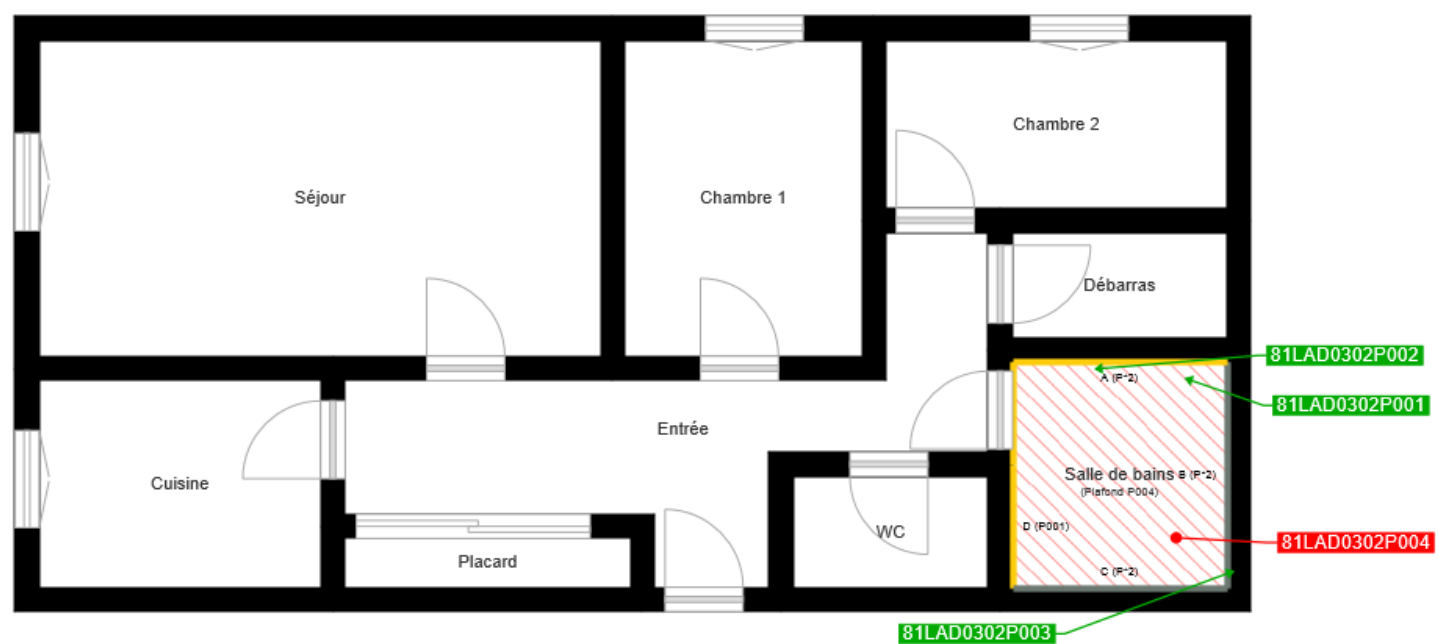
Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014



	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	Murs Machefer

	Murs amiantés
	Prélèvements de sol amianté
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafond amiantés
	Prélèvements de plafond non amiantés
	Prélèvements de mur amiantés
	Prélèvements de mur non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés
	Conduits amiantés
	Conduits non amiantés